



Communiqué de presse
Paris, le 11 mars 2022

La Métropole du Grand Paris lance à Montrouge son réseau de bornes de recharge électrique Métropolis pour une mobilité urbaine durable

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris (MGP) et Etienne Lengereau, Maire de Montrouge et Conseiller métropolitain délégué en charge du suivi de l'installation des bornes de recharge électrique (Métropolis), ont inauguré, ce jeudi 10 mars 2022, en présence de Benoît Thiéblin, Président de Métropolis (ETotem, SPIE CityNetworks, SIIT), l'installation des stations de recharge pour véhicules électriques à Montrouge.

Mobilisée dans le déploiement d'une mobilité urbaine durable et d'un cadre de vie végétalisé et apaisé, la Ville de Montrouge va mettre en service sur son territoire, avec le soutien de la Métropole du Grand Paris, des stations de recharge "Citadines" et "Express" de Métropolis.

Un service « clés en mains » pour les communes

La Métropole du Grand Paris, à l'issue de l'appel à initiatives privées (AIP), a retenu l'offre du groupement 100% français Métropolis pour financer et gérer le déploiement et l'exploitation des bornes de recharge, de sorte que les 130 communes de la Métropole du Grand Paris (hors Paris) conservent leur compétence, mettent à disposition les emplacements retenus, n'aient rien à financer et perçoivent des redevances.

Ce dispositif, robuste économiquement, évolutif et durable, prévoit qu'une somme de 5 000 € par place de stationnement est versée, dès la mise en service des stations, à la commune qui percevra également des redevances annuelles correspondant à la redistribution de 50% des résultats nets de la société.

Plus largement, ce réseau Métropolis ambitionne de déployer 5 000 bornes sur le territoire métropolitain et se trouve inscrit, à la faveur d'un engagement de la Métropole en octobre 2020, dans la charte « Objectif 100 000 bornes » portée par l'Etat au niveau national.

Montrouge : répondre aux défis d'une mobilité durable

Face à l'urgence climatique, la Ville de Montrouge s'est emparée très en amont des défis à relever pour une mobilité durable. Elle a pour ambition de redéfinir sa mobilité pour faire rimer la mobilité avec un espace public végétalisé et apaisant, en favorisant l'utilisation des transports doux, en végétalisant l'espace urbain....

Pour cela, la Municipalité a élaboré un plan de mobilité dont les objectifs principaux sont :

- d'assurer un meilleur partage de la voirie et de rationaliser le trafic de transit ;
- de développer les aménagements en faveur des modes actifs (marche et vélo) ;
- de prendre en compte les nouvelles mobilités et les projets de transport en commun.

Dans ce cadre, dès 2020, la Ville de Montrouge a rejoint le réseau de la Métropole du Grand Paris, Métropolis, afin de faciliter l'utilisation de véhicules électriques et de garantir une continuité territoriale et une meilleure interopérabilité entre les communes.

Un maillage complet de bornes de recharge pour les véhicules électriques

Aujourd'hui, la Ville de Montrouge compte 32 points de recharge et accueille les premières bornes "express" de la Métropole du Grand Paris. Elle dispose désormais de deux types de bornes pour deux niveaux de puissances : les "Citadines" de 3 à 22 kW et les "Express" de 50 à 150 kW permettant d'atteindre 100 km d'autonomie en 10 minutes.

Les Montrougiens peuvent désormais brancher leurs véhicules sur plusieurs points :

- Métropolis Citadines :
 - Rue Sylvie Candas - 6 places disponibles
 - Rue Molière - 6 places disponibles
 - Rue Jules Ferry - 6 places disponibles
 - Rue Roger Salengro - 6 places disponibles
- Métropolis Express :
 - Rue Maurice Arnoux - 4 places disponibles
 - Rue Barbès - 4 places disponibles

Aujourd'hui, les stations Métropolis, déjà installées au sein de la Métropole du Grand Paris, permettent d'économiser de l'ordre de 100 tonnes de CO₂ par mois (usage d'un véhicule électrique versus un véhicule thermique). Les stations situées sur la commune de Montrouge y participent à hauteur de 20%. Cette contribution importante de la Ville de Montrouge s'explique notamment par l'installation des premières stations "Express" (puissance 150 kW). Leur fréquentation est 4 fois plus importante que celle constatée sur les stations standards type "Citadine" (22 kW). A noter que plus la fréquentation est élevée, plus les kWh chargés le sont, et plus le CO₂ est économisé.

A ce jour, 100 000 kms ont été parcourus par les véhicules électriques chargés à Montrouge sur le dernier mois. Depuis l'arrivée des stations Métropolis à Montrouge, en septembre 2021, l'attractivité des stations a déjà été multipliée par 7.

« Nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui à Montrouge de nouvelles bornes de notre réseau de recharge pour véhicules électriques Métropolis. Le déploiement de ces bornes s'inscrit dans une volonté de la Métropole du Grand Paris de proposer aux communes des solutions audacieuses de mobilité durable, permettant de faciliter les déplacements des Métropolitains tout en luttant contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique. Ce déploiement doit ainsi s'accélérer pour répondre aux attentes de nos concitoyens ainsi qu'aux enjeux environnementaux », déclare Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

« Nous avons fait le pari de l'électromobilité depuis plusieurs années. Ce n'est aujourd'hui plus une perspective mais une réalité face à la flambée du prix du pétrole, à l'augmentation des émissions de CO₂ et à la nécessité de préserver nos ressources naturelles. Notre volonté est d'aller encore plus loin en donnant accès à un réseau complet de bornes de recharge facilitant ainsi l'utilisation des véhicules électriques » indique Etienne Lengereau, Maire de Montrouge.



Inauguration de l'installation des stations de recharge pour véhicules électriques à Montrouge

A propos de l'offre de Métropolis

- L'engagement du groupement d'intervenir en moins d'une heure sur la borne en cas de besoin ;
 - Le client peut signaler tout problème (dégradation, tag, etc.) via l'application,
 - Un taux de disponibilité du réseau particulièrement élevé de 98%.
 - Le centre d'appel SPIE dédié 24/24 7/7, basé en France, assure un délai de réponse par un opérateur inférieur à 1 minute ;
- Le service innovant de Métropolis pour les communes de la Métropole du Grand Paris repose sur le choix entre trois puissances de charge, pour s'adapter aux différents usages :
- Métropolis Proxi : de 3 à 7 kW | Métropolis Citadine : 3 à 22 kW | Métropolis Express : jusqu'à 150 kW ;
 - Une grande souplesse d'utilisation : le service est accessible à tous les véhicules électriques et hybrides rechargeable et à tous les utilisateurs qu'ils soient ou non abonnés au service, avec la possibilité de régler par carte bancaire ;
 - Une facturation au kWh, plus équitable et plus juste que la facturation au temps pour garantir une égalité de traitement pour tous. Cette facturation garantit un coût de recharge correspondant à l'énergie fournie par la borne.

A propos

Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ;
- Aménagement de l'espace métropolitain ;
- Politique locale de l'habitat ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Métropolis

Métropolis bornes de recharges est un groupement d'entreprises composé de : e-Totem, fabricant de bornes, SPIE CityNetworks, acteur majeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et Cube Infrastructure Fund II, via Via Novus et sa filiale française SIIT, investisseur spécialisé dans le secteur des infrastructures en Europe, répondant aux besoins d'infrastructure essentiels des collectivités locales.

Ces trois entreprises complémentaires ont la capacité à assembler dans une offre complète, un service de qualité et une offre technique de pointe. Elles bénéficient chacune dans leur domaine d'un savoir-faire reconnu et d'une large expérience. Métropolis bornes de recharges déploie l'un des plus grands réseaux de bornes de charge de la Métropole du Grand Paris. D'ici 2022, 5 000 bornes de recharge seront installées.

<https://www.metropolis-recharge.fr>

Service de presse Ville de Montrouge

Christelle Maupetit

Tél. : 01 46 12 75 12

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr

Direction de la communication et des relations presse de la Métropole du Grand Paris

Maria Breidy

Mail : presse@metropolegrandparis.fr

Contact presse Métropolis - Jetcom

Claude Foucault

Tél. : 06 80 12 56 44

Mail : Cf@jetcom.fr